Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200039022-20251219-DC_2025_286-DE

DC_2025_286

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 18 DÉCEMBRE 2025

Secrétaire de séance : Madame LEMERCIER Alexandra

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 49 Votants (dont 10 pouvoirs) : 0	L'an deux mille vingt cinq, le dix huit décembre le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRÉ après convocation légale, Date de convocation : le 12/12/2025

Etaient présents :
Jean-Noël BEVIERE - ARGENTRE DU PLESSIS,Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS,Christian HAMELOT - ARGENTRE DU PLESSIS,Nathalie CLOUET - BAIS,Eric GLINCHE - BAIS,Stéphane DOUABIN - BALAZE,Marie-Renée SAILLANT - BALAZE,Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX,Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG,Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG,Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG,Jean-Luc DUVEL - CHATILLON EN VENDELAIS,André BOUTHEMY - CORNILLE,Bernard RENOU - DOMAGNE,Christian OLIVIER - DOMALAIN,Laurent FESSELIER - ETRELLES,Lionel CORNEE - GENNES SUR SEICHE,Joël TRAVERS - LA CHAPELLE ERBREE,Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Katia BONNANT - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Mathieu VINCENT - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Danielle RESONET - LANDAVRAN,Aurélien THEBERT - LE PERTRE,Thérèse MOUSSU - MARPIRE,Jean-Luc DELAUNAY - MECE,Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR,Marie-Louise BERHAULT - MONTREUIL DES LANDES,Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE,Anne-Marie MORLIER - MOULINS,Gilbert GERARD - MOUSSE,Jean-Claude DENOUAULT - PRINCÉ,Christophe FESSELIER - ST AUBIN DES LANDES,Joseph JOUAULT - ST DIDIER,Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL,Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE,Elisabeth BRUN - ST M'HERVE,Jacqueline HAQUIN - TAILLIS,Yannick FOUET - TORCE,Bruno DELVA - VAL D'IZE,Lisiane HUET - VAL D'IZE,Samuel URIEN - VERGEAL,Bruno GATEL - VISSEICHE,Paul LAPAUSE - VITRE,Alexandra LEMERCIER - VITRE,Pierre LEONARDI - VITRE,Constance MOUCHOTTE - VITRE,Fabrice HEULOT - VITRE,Jean-Yves BESNARD - VITRE,Erwann ROUGIER - VITRE

Ont donné pouvoir :
Pierre GALANT donne pouvoir à Jean-Noël BEVIERE,Pascale CARTRON donne pouvoir à Fabienne BELLOIR,Magali BUDOR donne pouvoir à Bernard RENOU,Patricia MARSOLLIER donne pouvoir à Gilbert GERARD,Amand LETORT donne pouvoir à Elisabeth GUIHENEUX,Anne BRIDEL donne pouvoir à Constance MOUCHOTTE,Vanessa ALLAIN donne pouvoir à Alexandra LEMERCIER,Nicolas MIJOULE donne pouvoir à Pierre LEONARDI,Nicolas KERDRAON donne pouvoir à Erwann ROUGIER,Lionel LE MIGNANT donne pouvoir à Paul LAPAUSE

Etaient absents :
Elisabeth CARRE,Elisabeth DELAHAYE,Bertrand DAVID,Danielle DEVILLE,Catherine LECLAIR,Michel ERRARD,Marie-Christine MORICE,Ludovic LE SQUER,Joseph JEULAND,Christian STEPHAN,Yves COLAS,Frédéric MARTIN,Karine MOREL,Yves GUERIN,Pauline SEGRETAIN,Danielle MATHIEU,Christophe LE BIHAN,Marie-Cécile TARRIOL

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200039022-20251219-DC_2025_286-DE

DC_2025_286

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 18 DÉCEMBRE 2025

- Compte-rendu des décisions prises par le Président depuis la séance du 13 novembre 2025 dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil d'agglomération

Le Président expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5211-10 relatif aux délégations consenties par le Conseil communautaire au Bureau et au Président ;
Vu l'arrêté préfectoral du 1er juillet 2025 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;
Vu la délibération n° 2024_172 du Conseil d'agglomération du 5 juillet 2024, relative à l'élection du Président de la communauté d'agglomération ;
Vu la délibération n° 2024_174 du Conseil d'agglomération du 5 juillet 2024 relative aux délégations du Conseil d'agglomération au Président ;

Il vous est proposé de prendre acte du compte-rendu des décisions prises par le Président, depuis la dernière séance du Conseil d'agglomération du 13 novembre 2025 :

<table>
<tr><th>Numéros</th><th>Objet</th></tr>
<tr><td colspan="2">FINANCES
(S. DOUABIN)</td></tr>
<tr><td>DP_2025_265</td><td>Budget principal - Virement de crédits n°6-2025
<table>
<tr><th colspan="5">BUDGET PRINCIPAL – Virement de crédit n°6</th></tr>
<tr><td colspan="5">Investissement</td></tr>
<tr><td>Chapitre Opération</td><td>Article</td><td>Libellé</td><td>Dépenses</td><td>Recettes</td></tr>
<tr><td>12099005</td><td>FINANCES - 020 - 2313 -12099005 - FIN</td><td>Constructions</td><td>-42 000,00 €</td><td></td></tr>
<tr><td>12099014</td><td>LEPAC - 313 - 21848 - 12099014 - LPAC - MEDIATHEQ</td><td>Autres matériels de bureau et mobiliers</td><td>42 000,00 €</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="5">Transfert des crédits nécessaires à l'opération de réaménagement de la médiathèque</td></tr>
<tr><td colspan="3">Total investissement</td><td>0,00 €</td><td>0,00 €</td></tr>
</table></td></tr>
<tr><td>DP_2025_271</td><td>Conception, réalisation et installation d'oeuvres d'art originales sur le thème des portes de Bretagne itinéraire cyclable La Régalante : Demande de subvention :
<table>
<tr><th>NATURE DES DEPENSES</th><th>Dépenses (€ HT)</th><th>Recettes</th><th>Montant</th></tr>
<tr><td>Elaboration d'une charte graphique commune</td><td>300 €</td><td>Région Bretagne (Destination touristique) (50%)</td><td>25 000 €</td></tr>
<tr><td>Réalisation des œuvres artistiques</td><td>44 000 €</td><td>FEADER/LEADER (30%)</td><td>15 000 €</td></tr>
<tr><td>Versement d'indemnités aux candidats non retenus</td><td>4 000 €</td><td>Autofinancement (20%)</td><td>10 000 €</td></tr>
<tr><td>Implantation de panneaux indicatifs</td><td>1 700 €</td><td></td><td></td></tr>
</table></td></tr>
</table>

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200039022-20251219-DC_2025_286-DE

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DC_2025_286

<table>
<tr><td></td><td>
<table>
<tr><td>TOTAL</td><td>50 000 €</td><td></td><td>50 000 €</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>DP_2025_250</td><td>Demande de subventions pour le projet d’aménagement cyclable du Parc d'Activités communautaire Piquet Sud-Est et sa connexion vers la voie verte.
<table>
<tr><th>Financeur</th><th>Dépenses (€HT)</th><th>Recettes (€HT)</th></tr>
<tr><td>CA Vitré Communauté</td><td>350 000</td><td>122 500 (35%)</td></tr>
<tr><td>Région Bretagne - FEDER</td><td>-</td><td>140 000 (40%)</td></tr>
<tr><td>Etat – Fonds Vert</td><td>-</td><td>87 500 (25%)</td></tr>
<tr><td>TOTAL</td><td>350 000</td><td>350 000 (100%)</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td colspan="2">MARCHÉS PUBLICS
(S. DOUABIN)</td></tr>
<tr><td>2025VC0186</td><td>Marché de réhabilitation et remise en état de la piscine Aquatide - Relance des lots 5, 12 et 14 - Lot 5: Metallerie par l’entreprise ABC Métallerie 53320 Saint-Cyr-Le-Gravelais, pour un montant HT de 16 084,16 €.</td></tr>
<tr><td>2025VC0187</td><td>Marché de réhabilitation et remise en état de la piscine Aquatide - Relance des lots 5, 12 et 14 - Lot 12: CVC – Plomberie par l’entreprise Axima Réfrigération 35136 Saint-Jacques de la Lande, pour un montant HT de 362 000,00 €.</td></tr>
<tr><td>2025VC0188</td><td>Marché de réhabilitation et remise en état de la piscine Aquatide - Relance des lots 5, 12 et 14 - Lot 14: Revêtement de façade par l’entreprise Thehard Peinture Revêtements 35500 Vitré, pour un montant HT de 110 727,42 €.</td></tr>
<tr><td>2025VC0200</td><td>Accord cadre de prestation d'émission et de livraison de titres restaurant pour les agents de Vitré Communauté, de la ville de Vitré et du CCAS de Vitré par l’entreprise UP COOP 92230 Gennevilliers, pour un montant HT annuel de 750 000€.</td></tr>
<tr><td>2025VC0202</td><td>Mission d'accompagnement stratégique, financier et administratif de Vitré Communauté en sa qualité d'actionnaire de la SAS PEHAR par l’entreprise Espelia 75009 Paris, pour un montant HT de 37 812,50 €.</td></tr>
<tr><td>2025VC0203</td><td>Marché de contribution financière 2025 - Forfait maintenance d'éclairage public du SDE35 par l’entreprise SDE35 35236 Thorigné-Fouillard, pour un montant TTC de 16 620,00 €.</td></tr>
<tr><td>2025VC0204</td><td>Marché pour le remplacement de 2 portes en défaut d'isolement à la Guerche de Bretagne par l’entreprise SDE35 35236 Thorigné-Fouillard, pour un montant HT de 13 537,96 €.</td></tr>
<tr><td>2025VC0205</td><td>Marché de prestation DT - DICT SOGELINK - PACK DE DOCUMENTS SERENITE par l’entreprise UGAP 45166 Olivet, pour un montant HT de 10 872,05 €.</td></tr>
<tr><td>2025VC0206</td><td>Marché de fourniture et intégration de solutions de téléphonie d’entreprise multimarques, des applications connexes et réalisation de services connexes et prestations associées par l’entreprise RESAH 7501 Paris pour un montant HT maxi de l’AC et du MS : 200 000,00 € sur une durée de 1 an reconductible 3 fois.</td></tr>
<tr><td>2025VC0207</td><td>Marché de maintenance pour le site du Campus par l’entreprise Vinci Facilities Porte de Bretagne 35511 Cesson-Sévigné, pour un montant HT de 7 388,80 €.</td></tr>
<tr><td>2025VC0208</td><td>Marché de fourniture, livraison et pose d’équipements signalétiques pour la</td></tr>
</table>

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200039022-20251219-DC_2025_286-DE

DC_2025_286

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

	médiathèque Le Quai des Arts par l'entreprise Ateliers du Chalet - AIS 35 35000 Rennes, pour un montant TTC de 7 547,11 €.
2025VC0209	Marché de travaux STEP Croix Rouge Vitré par l'entreprise SUEZ EAU France 22970 Ploumagoar, pour un montant HT de 5 885,00 €.
2025VC0211	Marché de renouvellement du contrat de maintenance et gestion externalisée - logiciel de la Taxe de séjour par l'entreprise 3D OUEST 22300 Lannion, pour un montant HT de 5 525,00 €.
2025VC0212	Gestion externalisée de la collecte de la taxe de séjour par l'entreprise 3D OUEST 22300 Lannion, pour un montant HT de 8 812,80 €.
2025VC0213	Marché de mise à niveau des alarmes télésurveillance par l'entreprise ERYMA 44200 Coueron, pour un montant HT de 6 288,00 €.
2025VC0214	Marché de travaux Campus pour installation de la nouvelle entreprise et salle de visio par l'entreprise Vinci Facilities Porte de Bretagne 35511 Cesson-Sévigné, pour un montant HT de 5 650,57 €.
2025VC0216	Marché de réalisation graphique du prochain magazine touristique 2025-2026 par l'entreprise L'Ours en Plus ,85310 Rives de l'Yon pour un montant HT de 6 100,00 €.
2025VC0217	Marché pour un changement du copieur service communication par l'entreprise ASI 35220 Châteaubourg, pour un montant HT de 6 830,00 €.
2025VC0218	Marché de renouvellement plateforme emploi Smartforum par l'entreprise Hellowork group 35000 Rennes, pour un montant HT de 10 000,00 €.
2025VC0219	Marché de renouvellement abonnements Adobe par l'entreprise Xefi 35500 Vitré, pour un montant HT de 10 917,48 €.
2025VC0220	Marché de maintenance système contrôle d'accès à la Piscine Bocage et de la Guerche par l'entreprise ERYMA 44200 Coueron, pour un montant HT de 3 310,56 €.
2025VC0221	Marché de maintenance système contrôle d'accès Bâtiment relais Châteaubourg par l'entreprise ERYMA 44200 Coueron, pour un montant HT de 1 304,16 €.
2025VC0222	Marché de maintenance système contrôle d'accès Autres bâtiments par l'entreprise ERYMA 44200 Coueron, pour un montant HT de 21 525,26 €.
2019VCTE06	Prolongation du marché d'abonnement au réseau de chaleur urbain du SMICTOM SUD EST 35 pour une durée de 2 mois, du 1er novembre 2025 au 31 décembre 2025 – Avenant n°4 par l'entreprise Syndicar S3T'ec 35500 Vitré, pour un montant HT de 0 €.
2025VC0106	Marché de réhabilitation et remise en état de la piscine Aquatide à Argentré-du-Plessis - Lot 3: Couverture - Étanchéité - Modification n°1 par l'entreprise Duval Étanchéité 35370 Torcé pour un montant HT de - 10 000,00 €.
2024VT0129	Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la remise en état suite à incendie de la piscine Aquatide à Argentré-du-Plessis - Marché subséquent n°2 - Modification n° 1pour la répartition des honoraires de maîtrise d'œuvre par l'entreprise Groupement ALTA Architectes / BETEM Atlantique / Acoustique Yves Hernot 35000 Rennes pour un montant sans incidence financière.
2025VC0163	Marché de Travaux de modernisation du rez-de-chaussée de la médiathèque « Le Quai des Arts » à Vitré - Lot 3 : Électricité et plomberie - Modification n°1 par

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200039022-20251219-DC_2025_286-DE

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

	l'entreprise G2E 35500 Vitré, pour un montant HT de + 2 378,17 €.
2025VC0162	Marché de travaux de modernisation du rez-de-chaussée de la médiathèque « Le Quai des Arts » à Vitré - Lot 2 : Revêtements de sol - Modification n°1par l'entreprise SMAP SAS 35510 Cesson-Sévigné, pour un montant HT de + 660,00 €.
2023VC0092	Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation et la restructuration du site de « Château Marie » à Vitré - Avenant n°2 pour transfert des missions Atelier Fil à Faber + suppression partielle de l'élément mission Quantitatif TCE par l'entreprise GROUPEMENT FABER 35220 Châteaubourg pour un montant HT de - 11 608,57 €.
DP_2025_273	Aménagement d'une piste mixte vélos - piétons au Parc d'activités Piquet Sud-Est à Etrelles - Marché subséquent rattaché à l'accord-cadre 2024VC0146 : Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général.
DP_2025_274	Aménagement d'un cheminement piéton sur le futur campus de Vitré - Marché subséquent rattachéà l'accord-cadre 2024 VC0146 : Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général.
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI – ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (E. GUIHENEUX)	
DP_2025_213	Campus de Vitré (ex-idemia) - conclusion d'un bail dérogatoire conclu entre Vitré Communauté et THE LAND ou toute société tierce s'y substituant, du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026, moyennant un loyer de 524,73 € HT et des charges locatives de 262,37 € HT.
DP_2025_270	Maison de l'emploi de l'entreprise et de la formation professionnelle MEEF conclusion d'un bail professionel entre vitré Communauté et la Mission Locale, du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2031, moyennant un loyer de 2 7770,20 € HT et des charges locatives de 1 154 € HT.
DP_2025_269	Sollicitation d'une subvention auprès de la Région Bretagne dans le cadre de l'appel à projets Démarches collectives territoriales d'économie circulaire en Bretagne, à hauteur de 49 890€ pour un projet à 83 150€.
DP_2025_268	Campus de Vitré ex-idémia - conclusion d'un bail entre Vitré Communauté et l'entreprise Multitec Innovation, du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026, moyennant un loyer de 193,50 € Ht et des charges locatives à 58,05 € HT.
AFFAIRES FONCIÈRES (L. MÉNAGER)	
DP_2025_233	Convention d'Occupation Précaire - M. Nicolas NEVEU - La Grande Lande ETRELLES, du 1er novembre 2025 au 30 octobre 2026, moyennant une redevance d'occupation de 894,28 € HT pour la période définie.
DP_2025_234	Contrat de prêt à usage gratuit au profit de M. et Mme SALIOU - La Huperie à ERBRÉE, du 1er novembre 2025 au 30 octobre 2026.
DP_2025_254	Convention d'Occupation Précaire - La Pimotière - CHATILLON EN VENDELAIS, du 1er novembre 2025 au 30 octobre 2026, moyennant une redevance d'occupation annuelle de 153,01 € pour la période définie.
DP_2025_256	Convention d'Occupation Précaire au profit de M. Andrew COLOMBEL - ZA du Chardonneret – BAIS, du 1er novembre 2025 au 30 octobre 2026, moyennant une redevance de 680,91 € pour la période définie.
DP_2025_257	Parc d'activités économiques Beauvais Nord à Availles sur Seiche - cession de la parcelle Aparcelle à la n° 974 d'une surface de 207 m², au profit de la SCI LWD,

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200039022-20251219-DC_2025_286-DE

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DC_2025_286

	moyennant un prix de cession de 1 € HT/m².
DP_2025_258	Parc d'activités économiques Le Chardonneret à BAIS cession de la parcelle H1 n°1617 d'une surface de 537 m², au profit de la SCI groupe HTC, moyennant un prix de 2 € HT/m².
DP_2025_259	Contrat de prêt à usage gratuit au profit de M. Acary - Le Relais Nord à BREAL-SOUS-VITRE, du 1er novembre 2025 au 30 octobre 2026.
DP_2025_260	Cession des parcelles CM 55 CO276 et 277 d'une surface de 3 103 m², à Vitré, au profit de la ville de Vitré, moyennant un pric de 5 193,50 €.
DP_2025_275	Acquisition des parcelles ZA n°2 - 41 et 44 à la Chapelle Erbrée, d'une surface de 19 780 m², moyennant un prix de 35 738,50 € TTC.
CULTURE – TOURISME ET ARCHIVES (A. LEMERCIER)	
DP_2025_252	Conservatoire de musique et d'art dramatique - année scolaire 2025-2026 - Convention de mise à disposition d'une salle auprès de l'association O DIAPASON, du 25 septembre 2025 au 25 juin 2026, moyennant une redevance de 406,10 €.
DP_2025_266	Conservatoire de musique et d'art dramatique - Année scolaire 2025-2026 - Convention mise à disposition salle Fauré au profit de l'hôpital de jour La Valière à Vitré, à titre gracieux.
DP_2025_263	Autorisation d'occupation temporaire pour l'installation d'un distributeur automatique de boissons chaudes au Quai des arts sur la période du 2 janvier 2026 au 31 décembre 2028, moyennant une redevance égale à 15 % du chiffra d'affaire HT.
DP_2025_267	Centre des arts - Convention triennale de mise à disposition d'espaces au profit de la commune de Châteaubourg.
PRATIQUES SPORTIVES – JEUNESSE DÉVELOPPEMENT DE LA RANDONNÉE (F. BELLOIR)	
DP_2025_226	Convention de mise à disposition de locaux ADAPEI dans le cadre du sport santé, du 16 octobre au 19 décembre 2025, à titre gracieux.
DP_2025_235	Convention de mise à disposition de la piscine du Bocage dans le cadre de l'organisation d'une CAEP MNS, du 27 au 29 octobre 2025.
DP_2025_253	Convention de mise à disposition de la piscine du Bocage et base de loisirs organisation CAEP MNS, du 24 au 26 novembre 2025.
DP_2025_255	Convention de mise à disposition et d'utilisation de matériel de musculation appartenant à l'Aurore de Vitré, du 6 novembre 2025 au 3 juillet 2026, à titre gracieux.
DP_2025_272	Convention de mise à disposition de la piscine Aqua'Va au Club Vitréen de Natation saisons 2025-2027.
SANTÉ - INSERTION (P. CARTRON)	
DP_2025_248	Réponse à un marché public à bon de commandes Eaux des Portes de Bzh 2026 - entretien des espaces naturels jouxtant les zones de captage d'eau.
DP_2025_251	Avenant n°1 relatif à la participation de l'Agence Régionale de Santé Bretagne quant à

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200039022-20251219-DC_2025_286-DE

DC_2025_286

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

	l'ingénierie territoriale en santé mentale du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) à hauteur de 25 000 € / an - Année 2025.
TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES (J.N BEVIERE)	
DP_2025_278	Convention de mise à disposition, au profit du SDE35, à titre gracieux, pour l'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE), à compter du 1er septembre 2025 jusqu'au 31 décembre 2037.

Les membres du Conseil d'agglomération, prennent acte de cette information.

Le Président
Teddy REGNIER

Signé par : Teddy REGNIER
Date : 19/12/2025
Qualité : Président de Vitré Communauté

La Secrétaire de séance,
Alexandra LEMERCIER

Signé par : Alexandra LEMERCIER
Date : 19/12/2025
Qualité : 12e vice-présidente : Alexandra Lemercier

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.